

**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 26 JANVIER 2018.**

**Etaient Présents** : Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Laurent MONDEME, Yves ENGRAND, Eric LAFONT, Jean-Paul PETIT, Christine BUCHON, Fabienne PESENTI (arrivée en cours de réunion).

**Absents Excusés** : Gérard HALIN (donne procuration à Jean Paul PETIT).

**Secrétaire de séance** : Stéphanie CROXO.

**Ordre du jour** :

- Travaux 2018.
- Délibération subvention d'Etat (ex DETR).
- Délibération avenant convention ALES AGGLO SIG/MAIRIE.
- Délibération pour le paiement des factures d'investissements avant vote du BP de 2018.
- Délibération demande de subvention pour aide à la réalisation du document unique.
- Délibération à la demande de la Préfecture indiquant que la commune s'engage à réaliser les travaux pour lesquels la subvention des amendes de police a été validée.
- Délibération pour valider le plan communal de sauvegarde préparé par PREDICT mandaté via l'agglo.
- Divers

---

**- Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.**

Ouverture de la séance à 18h00.

**1 -Travaux 2018**

Des devis sont demandés pour l'extension de l'éclairage communal : quartier des Sources et au fond du Champ de Foire.

**2 - Délibérations**

**-Subvention d'Etat :**

Demande faite auprès de l'Etat pour la mise aux normes du foyer Communal pour un montant de 50000€, pour ce dossier le Conseil Départemental nous octroiera 32500€, correspondant à 25% des travaux.

10 voix pour.

**-Convention :**

Service d'information géographique

10 voix pour.

Un devis sera demandé à ce service pour matérialiser les zones concernées par l'obligation de débroussailler.

**-Factures d'investissements :**

Afin de pouvoir honorer les factures d'investissement avant le vote du budget il faut prendre une délibération.

10 voix pour

**-Document unique :**

Ce document est obligatoire.

10 voix pour.

**-Amendes de police :**

Pour l'abribus à placer Rue du Docteur Perrier.

Sera fait fin 2018 début 2019

10 voix pour.

**-Plan de sauvegarde :**

La société PREDICT nous a fait parvenir le document définitif du plan communal de sauvegarde. Ce document permet l'organisation des secours en cas d'alerte météo.

10 voix pour.

**3- Divers :**

-Taxe de raccordement quartier des Orgières : la TA passe de 10% à 5%

10 voix pour

-Le Conseil est favorable a une prise en charge d'une partie du montant de la mutuelle et de l'assurance pour le maintien du salaire des employés communaux.

- Demande DP de Mr Ozil Jean-Pierre pour refaire la toiture de son bien rue de la Forge. Le service ADS demande une délibération pour donner tout pouvoir au 1<sup>er</sup> Adjoint pour instruire ce dossier. Le Maire sort de la salle du conseil et ne prend pas part au vote.  
9 voix pour

La séance est levée à 19h20.